

Assemblée Générale Mixte

25 avril 2013



QUESTIONS - REPONSES

QUESTIONS POSÉES À L'OCCASION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

DU 25 AVRIL 2013

QUESTIONS ÉCRITES POSÉES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AVANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Il est donné lecture des questions écrites posées avant l'assemblée par l'ANAF (Association Nationale des Actionnaires de France) et par l'IPAC (Initiative Pour Un Actionariat Citoyen) et des réponses qui leur sont apportées par le conseil d'administration qui s'est réuni le 25 avril 2013.

Dans son courrier en date du 8 avril 2013, l'ANAF pose les questions suivantes :

- 1) Quel est à ce jour, le montant total des survaleurs du groupe ainsi que l'importance de ces dernières rapportées aux capitaux propres ?**

Réponse du conseil d'administration :

Le montant des survaleurs du Groupe Bouygues au 31 décembre 2012, pour les sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle, est présenté en note 3.2.3 de l'annexe aux comptes consolidés 2012 et s'élève à 5 648 millions d'euros. En ce qui concerne les survaleurs pour les sociétés mises en équivalence (principalement Alstom), le montant au 31 décembre 2012 est présenté en note 3.2.4.1 de l'annexe aux comptes consolidés 2012 et s'élève à 2 719 millions d'euros.

Rapportées aux capitaux propres consolidés, ces survaleurs représentent 83 % au 31 décembre 2012.

- 2) Des dépréciations d'actifs ont-elles été enregistrées en 2012 ? Pour quel montant ?**

Réponse du conseil d'administration :

Aucune dépréciation de survaleurs sur participations consolidées n'a été enregistrée en 2012, à l'exception de deux filiales de Colas (Gouyer en Martinique et Transbitum en Roumanie) pour un montant total de 6,3 millions d'euros.

- 3) Envisagez-vous de procéder sur l'exercice 2013 à des dépréciations d'actifs s'il y a lieu ?**

Réponse du conseil d'administration :

Sur la base des informations disponibles à ce jour, il n'est pas envisagé d'enregistrer de dépréciation significative sur l'exercice 2013.

Selon les principes comptables IFRS, la valeur recouvrable des actifs corporels et incorporels (y compris survaleurs) est comparée à leur valeur nette comptable dès lors qu'il existe un indice de dépréciation.

En conséquence, la valeur des principaux actifs du bilan fera l'objet d'un suivi régulier pendant l'exercice 2013.

Dans son courrier du 10 avril 2013, l'IPAC pose les questions suivantes :

1) Quelle a été l'évolution des effectifs de notre Groupe en France au cours des trois dernières années (en moyenne annuelle si possible) ?

Réponse du conseil d'administration :

Nous communiquons sur l'effectif du Groupe au 31 décembre de chaque année. Les effectifs France étaient en 2010 de 75 658 collaborateurs, de 76 970 en 2011 et enfin de 77 039 collaborateurs en 2012.

2) En termes de gestion prévisionnelle des emplois, quelle perspective envisagez-vous pour notre Groupe en France durant l'année 2013 ?

Réponse du conseil d'administration :

Notre prévision pour la France en 2013 est de recruter 4 300 collaborateurs, dont 1 350 cadres.

Comme toutes les entreprises il nous faut trouver un équilibre entre la prudence qu'appellent la période complexe que nous traversons et la nécessité de recruter pour préparer l'avenir.

Nous surveillons les indicateurs macro économiques qui ne sont pas bons pour la France. Pour TF1 et Bouygues Telecom les conséquences de mesures de régulation s'ajoutent à cet environnement dégradé. Notre environnement nous incite à observer une grande prudence.

3) Quelles actions notre Groupe a-t-il prévues à l'égard des jeunes sans qualification dont le taux de chômage est particulièrement préoccupant ?

Réponse du conseil d'administration :

Tous nos métiers s'attachent au développement de la formation en alternance. En 2012, le Groupe a accueilli 2 376 jeunes en contrat de professionnalisation et en contrat d'alternance.

Le Centre d'apprentissage Gustave Eiffel créé par Bouygues Construction, les fondations des métiers, les clauses d'insertion sur les chantiers qui nous conduisent à employer un quota de jeunes ont tous pour objectif de faciliter particulièrement l'intégration des jeunes sans qualification issus des quartiers sensibles.

À cet effet encore, des partenariats sont conclus, notamment avec la Fondation Agir Contre l'Exclusion, l'Association Française des Managers de la Diversité, l'Institut du Service Civique, l'Établissement public d'Insertion de la Défense ou l'institut Entreprendre pour la Cité.

Enfin, tous les métiers du Groupe se sont dotés d'une structure Diversité et Égalité des Chances qui veille notamment à l'intégration des jeunes dans le Groupe.

4) De quels engagements et dispositifs notre Groupe dispose t-il pour faire face à d'éventuelles réorganisations internes susceptibles d'affecter l'emploi ?

Réponse du conseil d'administration :

Notre objectif est d'anticiper ces éventuelles réorganisations au travers d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences qui a fait l'objet d'accords d'entreprise avec les organisations syndicales dans tous nos métiers.

Le but est d'identifier l'évolution des compétences pour former nos collaborateurs et les préparer à des nouvelles tâches et fonctions.

Les politiques mobilités intra et inter-métiers sont aussi un moyen de préserver les emplois lorsque des secteurs économiques s'avèrent plus porteurs que d'autres.

QUESTIONS POSÉES AU COURS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 AVRIL 2013

On trouvera, ci-après, un résumé des questions posées par écrit ou oralement au cours de l'assemblée, et des réponses qui y ont été apportées.

GROUPE BOUYGUES

Compte tenu de la dégradation de la conjoncture économique française, ne pensez-vous pas que le profil actuel du Groupe tend à le rendre vulnérable ?

Envisagez-vous d'augmenter le chiffre d'affaires (19%) réalisé par Bouygues hors d'Europe ?

Martin Bouygues :

La dégradation constatée par Bouygues Telecom en 2012 est imputable aux conditions réservées à Free pour son entrée sur le marché de la téléphonie mobile. Mais il ne faut pas oublier que les télécoms sont une industrie d'avenir et indispensable aux yeux de tous. S'agissant de TF1, la baisse des recettes de publicité de la chaîne est liée à la crise traversée actuellement par la France et le reste de l'Europe. Quant à la Construction, le fait que cette industrie soit fortement utilisatrice de main-d'œuvre oblige le Gouvernement à se soucier de son bon développement. Par ailleurs, le carnet de commandes de Bouygues Construction est en forte hausse tant sur le plan national qu'international, et sa politique consiste à privilégier la croissance rentable et la mobilité à l'international plutôt que l'augmentation des parts de marchés. Enfin, je tiens à mentionner que le groupe Bouygues bénéficie de la bonne réputation de sa marque, tant au niveau national qu'international.

Au regard du statut unique dont jouit Bouygues parmi l'ensemble des entreprises du CAC 40, envisagez-vous de refondre l'ensemble des métiers du Groupe afin d'obtenir un conglomérat plus cohérent et mieux valorisé ? Ne pensez-vous pas que le groupe Bouygues devrait se recentrer sur son activité originelle, à savoir la construction et les grands travaux, au lieu de chercher à se diversifier notamment dans le secteur de la téléphonie mobile où la concurrence est rude ?

Martin Bouygues :

Si la valeur de Bouygues a fortement chuté, c'est en grande partie dû à l'apparition d'un quatrième opérateur sur le marché de la téléphonie mobile.

Néanmoins, si la baisse du cours de Bouygues est significative, si Bouygues est violemment impacté par le secteur des télécoms, celui-ci devrait progressivement être rééquilibré. Il faut rester confiant car l'actuel Gouvernement et l'Autorité de la concurrence veillent à restaurer l'équilibre sur le marché des télécoms.

Le maintien des participations détenues par Bouygues dans ses filiales Bouygues Telecom et TF1 paraît aujourd'hui évident pour le Groupe. Ce qui compte c'est la qualité des produits et la satisfaction des clients. Il me semble que tel est le cas. Il est important de souligner que Bouygues Telecom se distingue par la qualité de ses innovations, de son management et de ses produits. Pour toutes ces raisons, Bouygues ne regrette en rien la politique de diversification qu'il a adoptée, politique qui fait sa spécificité mais aussi sa force.

Avez-vous désigné un collaborateur chez Bouygues afin qu'il accompagne le Président de la République au cours de son voyage présidentiel en Chine ?

Martin Bouygues :

Non, car le groupe Bouygues n'exerce pas d'activité en Chine, sauf à Hong-Kong qui jouit d'un statut spécifique.

BOUYGUES CONSTRUCTION

Rencontrez-vous des difficultés particulières pour obtenir des marchés de construction aux Etats-Unis ?

Martin Bouygues :

L'activité de bâtiment et de génie civil s'implante progressivement aux Etats-Unis, avec, à l'heure actuelle, deux chantiers remportés par la filiale Bouygues Construction. Cette implantation encore modeste s'explique par une approche différente de l'activité de construction en France et aux Etats-Unis. Contrairement au système français qui se caractérise par la réunion des activités de construction et d'engineering, aux Etats-Unis ces deux métiers sont dissociés. Le schéma d'organisation français, basé sur l'optimisation des besoins des clients, diffère donc profondément de celui adopté aux Etats-Unis. Néanmoins, si l'implantation de Bouygues Construction est encore modeste sur le sol américain, Colas y a une présence très significative. Et les deux filiales ont de belles implantations au Canada, surtout Colas, qui est très actif et obtient de beaux succès.

TF1

Pourquoi TF1 a-t-il décidé d'abandonner la Champions League ?

Martin Bouygues :

Le choix de TF1 se justifie par le montant exorbitant des coûts générés par ce programme, qui étaient significativement supérieurs au montant des recettes.

Comment expliquez-vous l'écart de 5 points entre la marge opérationnelle réalisée par TF1 (9%) et celle réalisée par M6 (14%) ?

Martin Bouygues :

L'écart entre la marge opérationnelle de TF1 et celle de M6 s'explique notamment, par la différence de périmètre des métiers exercés et par le fait que pour une part ils ne sont pas sur les mêmes segments de marché.

BOUYGUES TELECOM

Quel est l'impact de l'évolution du cadre réglementaire dans la baisse du résultat opérationnel ?

Martin Bouygues :

Le changement du cadre réglementaire, et notamment les nouvelles mesures fiscales relatives aux télécoms, ont eu un impact certain sur le résultat opérationnel du Groupe. Néanmoins, il semblerait que l'actuel Gouvernement, conscient du climat difficile dans lequel les opérateurs téléphoniques français évoluent, souhaite faire adopter des mesures visant à réinstaurer un équilibre sur le marché des télécoms. Cette politique renforce notre confiance dans les perspectives du secteur, en particulier celles de Bouygues Telecom.

Dans le contexte actuel des télécommunications, marqué par une forte concurrence, pourquoi ne pas envisager une association avec SFR ?

Martin Bouygues :

Il est certain que les conditions d'entrée du quatrième opérateur sur le marché des télécoms ont eu des répercussions importantes sur Bouygues Telecom et les autres opérateurs. L'actuel Gouvernement semble vouloir rompre avec cette situation. En effet, Monsieur Montebourg et Madame Pellerin ont décidé de consulter l'Autorité de la concurrence sur deux problématiques essentielles en matière de télécoms, à savoir l'itinérance entre opérateurs et la mutualisation des réseaux.

L'Autorité de la concurrence, présidée par Monsieur Bruno Lasserre, a rendu en février 2013 un avis contenant des propositions importantes pour l'avenir des télécoms en France. Il ressort de cet avis deux idées essentielles. La première consiste à interdire l'octroi d'avantages compétitifs à un opérateur au détriment des équilibres du marché. La seconde consiste à préférer la mutualisation de réseaux à la fusion, au rachat ou à la réunion d'opérateurs entre eux.

Afin de mieux vous positionner sur le marché de la téléphonie mobile, envisagez-vous d'introduire la société Bouygues Telecom en Bourse ?

Martin Bouygues :

Non. La situation actuelle ne semble pas favorable à ce type d'opération.

La société Bouygues envisage-t-elle d'acheter les 9,5% du capital de Bouygues Telecom qu'elle ne détient pas ?

Martin Bouygues :

Non, ce n'est pas envisagé.

A quel moment pensez-vous que la licence 4G sera rentable ?

Martin Bouygues :

Malgré le montant significatif des investissements réalisés pour l'achat de la licence 4G, l'objectif est un amortissement rapide, par la qualité du service offert et l'importance du développement du volume des datas (données informatiques).

S'agissant du coût des licences, Bouygues a décidé de contester devant le Conseil d'Etat le prix proposé pour l'utilisation des fréquences 1800, qui est quasiment 6 fois supérieur à celui actuellement payé pour l'utilisation des fréquences 1800 en 2G.

Compte tenu des résultats enregistrés par le Groupe et du cours de Bourse, quelle stratégie comptez-vous adopter pour les trois années à venir s'agissant de Bouygues Telecom ? Compte tenu de l'incertitude des bénéfices générés par les investissements réalisés dans le secteur de la téléphonie mobile, pourquoi ne pas envisager de céder Bouygues Télécom ? Pouvez-vous préciser votre point de vue à propos d'une éventuelle association avec Free ? Pouvez-vous nous donner la position du groupe Bouygues s'agissant des récentes propositions formulées par Free à propos de Bouygues Telecom ? Compte-tenu des risques d'absorption dont fait l'objet le secteur des télécoms, pouvez-vous nous faire part de votre stratégie sur les cinq années à venir ?

Martin Bouygues :

De manière générale et en dépit de la crise survenue sur le marché de la téléphonie mobile, cette industrie demeure fondamentale pour la croissance des pays développés tel que la France. De plus,

le secteur des télécoms ne peut demeurer durablement affecté par une situation de déséquilibre. Une telle situation ne serait pas tolérée par l'Autorité de la concurrence.

Compte tenu des difficultés rencontrées actuellement par Darty, pensez-vous judicieux de l'avoir associé à la commercialisation du projet B-Box Sensation ?

Martin Bouygues :

Malgré le bouleversement dont l'actionnariat de Darty a fait l'objet, Bouygues Telecom demeure serein et confiant quant à l'avenir du partenariat commercial conclu. En effet, cette association nous a permis de renforcer notre base de clientèle Fixe et par conséquent de mieux amortir nos coûts dans le Fixe.

Ce partenariat nous permet de bénéficier d'un réseau commercial très étendu et de la compétence et de la performance de l'ensemble des techniciens Darty.

ALSTOM

La baisse significative (- 45%) des prises de commandes par secteur enregistrée par la société Alstom Renewable Power, est elle due à un éventuel manque de fiabilité du système éolien ?

Martin Bouygues :

Le recul des prises de commandes par secteur enregistrées par Alstom Renewable Power est uniquement dû aux aléas du cycle des marchés.

Etes-vous satisfait de l'investissement réalisé par Bouygues dans Alstom ? Estimez-vous que les synergies réalisées sont suffisantes ?

Martin Bouygues :

Nous sommes satisfaits de notre investissement dans Alstom. En effet, dans un environnement difficile, Alstom affiche une croissance continue et enregistre un niveau remarquable de commande. C'est le fruit du travail de réorganisation conduit par son Président-Directeur Général, Patrick Kron, et ses collaborateurs. En introduisant de nouveaux produits sur les segments de marchés traditionnels et en proposant de refondre l'outil industriel et commercial dans les pays émergents, Alstom est parvenu à surmonter ses difficultés financières.

Pour quelle raison la société Alstom figure-t-elle en tant que contributeur des métiers au résultat net ? Comptez-vous maintenir la participation détenue par Bouygues dans Alstom alors que son activité ne fait pas totalement partie des métiers du groupe ?

Martin Bouygues :

Il n'est pas envisagé aujourd'hui de céder la participation de Bouygues dans Alstom. Notre politique consiste à développer autant que possible les synergies entre les différents métiers des deux groupes. Cette politique permet à nos collaborateurs de travailler sur des projets communs et d'augmenter ainsi leurs chances de remporter des contrats. Ainsi, des synergies ont pu être développées entre Bouygues Construction, Colas, Bouygues Immobilier et Alstom, mais aussi entre Bouygues Telecom et Alstom dans la mesure où cette société est confrontée à des sujets de télécommunications, notamment dans le cadre de son activité ferroviaire ou de réseaux de transmission d'énergie.

BOUYGUES SA

Bouygues envisage-t-il de proposer à ses actionnaires le paiement en actions ?

Martin Bouygues :

A cette question, qui a été posée à différentes reprises, le Conseil d'administration a apporté jusqu'à présent une réponse négative en raison des inconvénients constatés dans le passé. Néanmoins, nous ne nous interdisons pas de réexaminer le sujet à l'avenir.

Pourquoi la 16ème résolution proposée au vote de l'Assemblée prévoit-elle une réduction de capital ?

Jean-François Guillemin :

La 16^{ème} résolution est une résolution classique qui prévoit la possibilité pour le Conseil d'administration, dans des limites précises, de procéder à une ou plusieurs annulations d'actions afin de compenser, dans l'intérêt des actionnaires, une éventuelle dilution du capital qui interviendrait à la suite d'une augmentation de capital.

Pour quelle raison un actionnaire de Bouygues détenant des actions au nominatif pur, ne peut-il ni vendre ni acheter directement des actions ?

Jean-François Guillemin :

Bouygues ne joue pas le rôle d'intermédiaire avec le marché. Ainsi, toute personne souhaitant acheter ou vendre des actions au nominatif pur doit nécessairement passer par sa propre banque.

COMMUNICATION FINANCIERE

Comment gérez-vous la communication financière auprès des particuliers et des institutionnels ?

Martin Bouygues :

Si Bouygues est peu présent dans les salons d'actionnaires individuels, cela est compensé par l'énergie déployée tant en France qu'à l'étranger par le Directeur Financier Groupe, Philippe Marien, ainsi que par le développement continu et permanent du site Internet du Groupe.

OPRA

Ne pensez-vous pas que l'OPRA qui a été réalisée il y a 18 mois a été malheureusement un coup d'épée dans l'eau ?

Martin Bouygues :

Non, et j'espère qu'une remontée des cours permettra de dire que les actionnaires ont profité de cette OPRA. Nous verrons bien.